



COMMUNE DE LE PORGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°23- 51

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTIONS	5

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2022
BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES

L'an deux mil vingt-trois, le vingt juin, le Conseil Municipal de la Commune du Porge, dûment convoqué le 14 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie BRANA, Maire.

Présents (18) : Sophie BRANA, Didier DEYRES, Anne-Sophie ORLIANGES, Sylvain LAMOTHE, Michel LAPEYRE, Marie-José LOPES NIEBORG, Olivier MOURELON, Nicolas FERET, Guillaume BOUSBIB, Yohann PECHE, David FAURE, Constance SCHULLER, Laure IVASKEVICIUS, Corine SEGUIN, Pierre HARROUARD, Elise MOURA.

Pouvoirs (3) :

Laure IVASKEVICIUSpouvoir à Philippe PAQUIS
Martial ZANINETTIpouvoir à Elise MOURA (jusqu'au vote de la délibération 23-58)
Sonia MEYREpouvoir à Pierre HARROUARD

Absentes (2) : Vanessa LABORIE-SALESSE, Christine GARRIDO

Nombre de Conseillers en Exercice : 23

Secrétaire de séance : Anne-Sophie ORLIANGES

Le Conseil municipal, à la majorité avec 16 votes POUR et 5 ABSTENTIONS (Pierre HARROUARD, Corine SEGUIN, Elise MOURA, Martial ZANINETTI par pouvoir à Elise MOURA et Sonia MEYRE par pouvoir à Pierre HARROUARD),

DÉCIDE de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

▸ **Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

. Résultat de l'exerciceexcédent 26 884,24 €
. Résultat reporté de l'exercice antérieurexcédent 88 688,25 €
. Résultat de clôture à affecter : (A1).....excédent 115 572,49 €

▸ **Besoin réel de financement de la section d'investissement :**

. Résultat de la section d'investissement de l'exercicedéficit - 198 000,00 €
. Résultat reporté de l'exercice antérieurexcédent 45 169,77 €

. Résultat comptable cumulé	déficit	- 152 830,23 €
. Dépenses d'investissement engagées non mandatées		0 €
. Recettes d'investissement restant à réaliser		0 €
. Solde des restes à réaliser		0 €
. Besoin de financement		152 830,23 €

› **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

. Résultat excédentaire (A1)	115 572,49 €
. En dotation complémentaire en réserves : (Recette budgétaire au compte R 1068)	115 000,00 €
. En excédent reporté à la section de fonctionnement (Recette non budgétaire ligne budgétaire 002 du budget N + 1)	572,49 €

› **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat 2022 :**

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : solde exécution N-1	R 001 : solde exécution N-1
/	572,49 €	152 830,23	1068 : 115 000,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Au registre seront les signatures.

La secrétaire de séance,


 Anne-Sophie ORLIANGES



La Maire,


 Sophie BRANA

La Maire,

. certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, qui sera affiché au siège de la collectivité.
 . informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.